

Conditions générales d'utilisation du site www.mairie.com

1 – Mentions légales :

Le site Mairie.com est édité par la S.A.R.L. EDITIONS DE France sise 23 Ter route du Fort de l'Eve 44600 Saint-Nazaire au capital de 152 500 euros immatriculée au RCS de Saint-Nazaire sous le n° 395365331. Son gérant est Monsieur Chauvel Jacques. Le site Mairie.com est un site privé.

Le site Mairie.com est hébergé par : OVH, 2 rue Kellermann
BP 80157
59100 Roubaix

2 – Conditions d'utilisation :

Le site est accessible gratuitement à tout internaute disposant d'un accès à internet.

La société Editions de France met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité au site, mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir. De même, elle ne peut, en outre, être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant au contrôle raisonnable, qui empêcherait ou dégraderait l'accès au site.

La société Editions de France se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du site afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

Tout accès et/ou utilisation du site www.mairie.com suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes conditions. La société Editions de France se réserve le droit de refuser l'accès au site, unilatéralement et sans notification préalable, à tout internaute ne respectant pas les présentes conditions d'utilisation.

Dans le cas où l'utilisateur ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes conditions générales, il lui est demandé de renoncer à tout usage du site.

3 – Objet du site Mairie.com, mise en ligne et règles d'affichage :

Ce site a pour objectif de mettre en relation les nouveaux arrivants avec les professionnels de leur nouveau lieu de vie en leur apportant des informations sur chaque professionnel.

Le professionnel, qui a qualifié sa fiche d'identification, est seul responsable du contenu qu'il met en ligne via le site. Il s'engage notamment à ce que ces données ne soient pas de nature à porter atteinte aux intérêts légitimes de tiers quels qu'ils soient. De même, il reconnaît être titulaire de tout diplôme, titre ou autorisation, lui permettant de communiquer ainsi sur Mairie.com et être en conformité avec la réglementation en vigueur sur son activité. A ce titre, il garantit la société Editions de France contre tous recours, fondés directement ou indirectement sur ces données, susceptibles d'être intentés par quiconque à l'encontre de la société. Il s'engage en particulier à prendre en charge le paiement des sommes, quelles qu'elles soient, résultant du recours d'un tiers à l'encontre des Editions de France, y compris les honoraires d'avocat et frais de justice.

Mairie.com propose à tout professionnel différentes formules de mises en ligne :

A - La formule : PREMIUM 20

PRESENCE : Cette formule permet à l'entreprise d'être présente

1 - Dans sa rubrique sur sa ville

2 - Dans sa rubrique et sur toutes les villes dans un rayon de 20 km

FORMAT : L'entreprise a un format double d'insertion par rapport aux autres annonces

POSITION DANS LA PAGE : En haut de la page en tête de liste. Si plusieurs entreprises dans la même rubrique et dans la même ville ont un format visibilité Premium, l'affichage en tête de liste varie alors entre ces entreprises à chaque ouverture de page. Ce qui signifie que sur trois entreprises ayant un format visibilité Premium sur la même ville et la même rubrique, chaque entreprise aura un affichage différent à chaque ouverture de cette page sur les 3 premiers emplacements de ladite page.

INFORMATIONS PRESENTES DANS L'ANNONCE : Téléphone - Adresse – Email - Lien vers votre site internet - Description de vos activités

B – La formule : AGGLO 10/ MULTI-VILLES

PRESENCE : Cette formule permet à l'entreprise d'être présente

1 - Dans sa rubrique et sur sa ville

2 - Dans sa rubrique Sur toutes les villes dans un rayon de 10 km

FORMAT : L'entreprise a un format simple d'insertion (contrairement à la formule visibilité PREMIUM 20 qui bénéficie d'un format double)

INFORMATIONS PRESENTES DANS VOTRE ANNONCE : Téléphone - Adresse – Email - Lien vers votre site internet - Description de vos activités

POSITION DANS LA PAGE : Sous les annonces PREMIUM 20 de la liste. Si plusieurs entreprises dans la même rubrique et dans la même ville ont un format AGGLO 10/MULTI VILLES, l'affichage varie alors entre ces entreprises à chaque ouverture de page. Ce qui signifie que sur trois entreprises ayant un format AGGLO 10 /MULTI VILLES sur la même ville et la même rubrique, chaque entreprise aura un affichage différent à chaque ouverture de cette page sur les 3 premiers emplacements dans ladite page.

INFORMATIONS PRESENTES DANS L'ANNONCE : Téléphone - Adresse – Email - Lien vers votre site internet - Description de vos activités

C – La formule : VILLE

PRESENCE : Cette formule permet à l'entreprise d'être présente dans sa rubrique et sur sa ville

FORMAT : L'entreprise a d'un format simple d'insertion (contrairement à la formule visibilité PREMIUM 20 qui bénéficie d'un format double)

POSITION DANS LA PAGE : Sous les annonces PREMIUM 20 et les annonces AGGLO 10/ MULTI VILLES de la liste. Si plusieurs entreprises dans la même rubrique et dans la même ville ont un format visibilité VILLE, l'affichage varie alors entre ces entreprises à chaque ouverture de page. Ce qui signifie que sur trois entreprises ayant un format visibilité VILLE sur la même ville et la même rubrique, chaque entreprise aura un affichage différent à chaque ouverture de cette page sur les 3 premiers emplacements de ladite page

INFORMATIONS PRESENTES DANS L'ANNONCE : Téléphone - Adresse – Email - Lien vers votre site internet - Description de vos activités

D – La formule GRATUITE

PRESENCE : Cette formule permet à l'entreprise d'être présente sur sa ville et dans sa rubrique avec un affichage aléatoire (en moyenne une fois sur 8 visible par les internautes quand ils ouvrent la page).

FORMAT : présence sous forme de listing

POSITION DANS LA PAGE : sous les annonces payantes avec un affichage aléatoire (en moyenne une fois sur 8 visible par les internautes quand ils ouvrent la page).

INFORMATIONS PRESENTES DANS L'ANNONCE : Adresse et Téléphone

CONDITIONS POUR BENEFICIER DE CETTE PRESENCE GRATUITE : Pour bénéficier de cette présence gratuite, le professionnel doit faire un lien de sa page d'accueil ou de sa page dédiée aux liens externes vers l'URL du site Mairie.com correspondante à la page de sa ville et de sa rubrique. Ce lien doit nous être envoyé par mail pour validation à l'adresse contact@mairie.com.

Toutes ces informations seront insérées conformément à la charte graphique du site et aucune dérogation ne sera possible.

4 - Les formulaires de demandes de devis

Les formulaires de demandes de devis peuvent être présents dans certaines rubriques pour permettre à l'internaute d'envoyer une demande de devis à des professionnels.

Deux possibilités sont offertes à l'internaute :

- Soit en cliquant sur le bouton Infos/Devis intercalé entre deux entreprises pour avoir accès à la page de demande générale sans identification de prestataire. Cette demande pourra être transmise à des plateformes spécialisées extérieures de mises en relation.
- Soit en cliquant sur le bouton Infos/Devis ou Fiche détaillée au travers de l'annonce du prestataire. La demande de devis sera alors envoyée au professionnel concerné ainsi qu'à d'autres établissements se rapprochant des données exprimées dans le questionnaire, la disponibilité des prestataires concernés n'étant pas certifiable. Cet envoi pourra, en complément, se faire au travers de plateformes spécialisées extérieures de mises en relation.

5 - Modalités de paiement

Règlement du contrat en une seule fois pour une durée d'un an par PayPal ou par carte bancaire, moyen de paiement sécurisé en ligne.

La société se réserve le droit de faire des opérations spéciales de promotion du site par des offres commerciales limitées dans le temps.

6 - Droit de rétractation : Le professionnel dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter du lendemain du jour de la commande. Pour ce faire, le professionnel doit envoyer un mail à l'adresse contact@mairie.com ou un courrier simple à l'adresse sous mentionnée ([modèle formulaire de rétractation disponible dans la page Espace Pro du site](#)). A réception de la demande, l'inscription en ligne sera annulée sur le site Mairie.com et un chèque de remboursement sera envoyé au professionnel dans un délai de 48 heures en jours ouvrés.

7 - Conditions de résiliation de la commande :

La résiliation du contrat d'une durée déterminée d'un an réglé avec PayPal ne pourra entraîner de remboursement après le délai de rétractation échu. Mais si le client ne souhaite pas voir ses informations affichées sur le site, Mairie.com s'engage à supprimer les coordonnées du professionnel dans un délai de 8 jours ouvrables après réception d'un courrier le lui demandant.

8 - Données personnelles :

La société Editions de France s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations personnelles, effectués au sein du présent site, soient effectués conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à

l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite Loi « Informatique et Libertés ». A ce titre, le site Mairie.com fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 880568.

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés », La société Editions de France garantit un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données nominatives le concernant en rentrant directement en contact par l'adresse suivante : courrier@mairie.com

9 - Restrictions :

La société Editions de France se réserve le droit de refuser toute commande portant sur une insertion contraire aux bonnes mœurs ou à la loi française.

Le prestataire renonce expressément à demander des dommages intérêts pour toute inexactitude ou omission relevée sur la parution de la publicité, la société mettant en ligne les éléments fournis par le prestataire. Toute erreur signalée par le prestataire sera corrigée sans délai pendant les jours ouvrés hormis les périodes de fermeture pour congés. Le prestataire reste seul responsable du choix et de l'exploitation des éléments fournis.

10 - Attribution de juridiction :

Il est fait attribution de juridiction devant les tribunaux de Saint-Nazaire pour toutes contestations relatives à l'exécution de la commande.

Contact : SARL Editions de France, au capital de 152 500 euros sise 23 T route du fort de l'Eve 44600 Saint-Nazaire immatriculée au RCS de St Nazaire n°395365331- N°TVA intracommunautaire : FR35830835401 – Tel 02 40 53 85 85